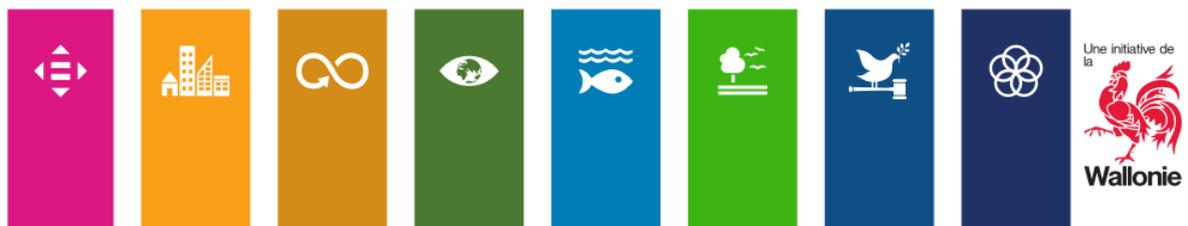




FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : Société Wallonne du Logement

Nom des coachs : Benoît Simonart et Julien Coppens

Date d'adoption : 19 décembre 2022

Par : Le Conseil d'administration



1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

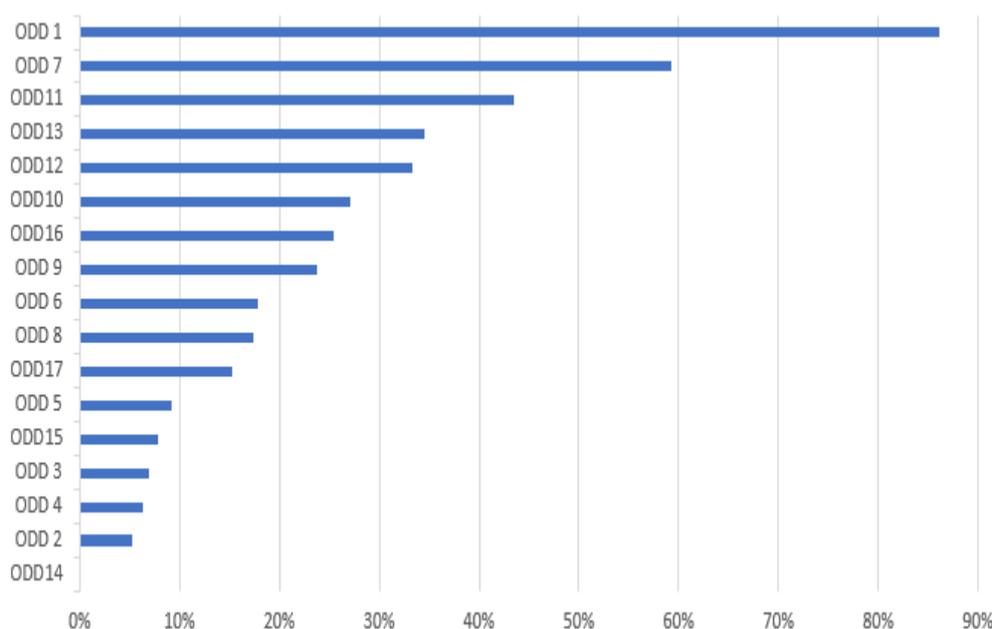
Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Un groupe interne composé d'une douzaine de représentants de la Société Wallonne du Logement (SWL) a réalisé, sur base d'un tableau Excel, une évaluation de l'importance de l'impact des activités de la SWL sur les ODD, en partant des 169 cibles liées aux ODD.

Le résultat consolidé de cette évaluation est calculé sur la moyenne des scores individuels en % et est représenté ci-dessous.

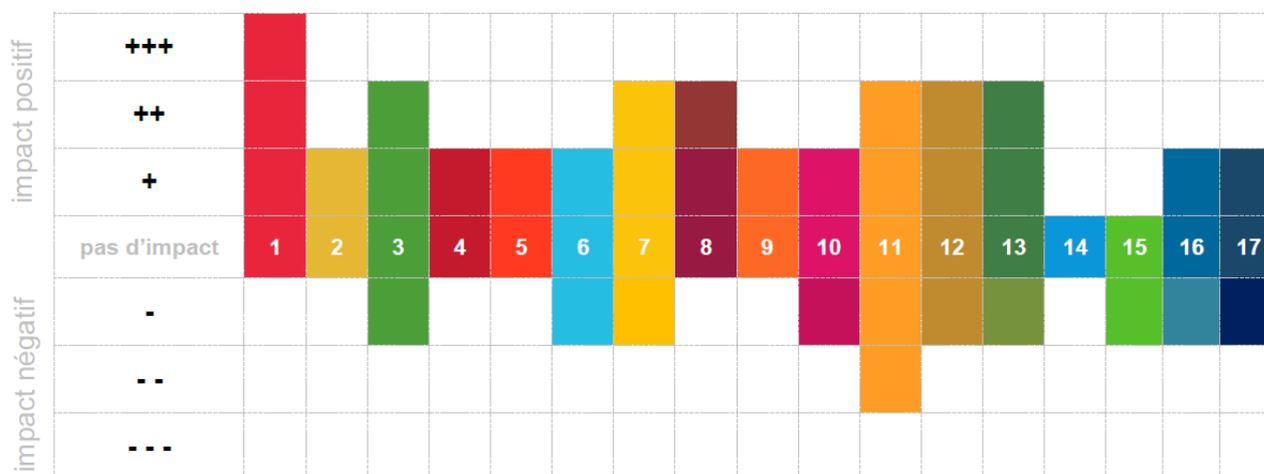


3. DIAGNOSTIC – Notre impact sur les 17 Objectifs de développement durable

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Le résultat du diagnostic présenté ci-dessous a été établi en deux étapes :

1. Nous sommes partis des résultats consolidés de l'exercice individuel présenté au § 2., avec la pondération suivante :
 - de 0 à 33 %, l'impact est légèrement positif ou légèrement négatif ;
 - de 34 à 66 %, l'impact est positif ou négatif ;
 - de 67 à 100 %, l'impact est très positif ou très négatif.
2. Ces résultats consolidés ont ensuite été analysés en groupe de travail. L'importance et le caractère positif ou négatif des différents impacts ont été revus en fonction de la nature des activités actuelles de la SWL pour aboutir au diagnostic suivant :



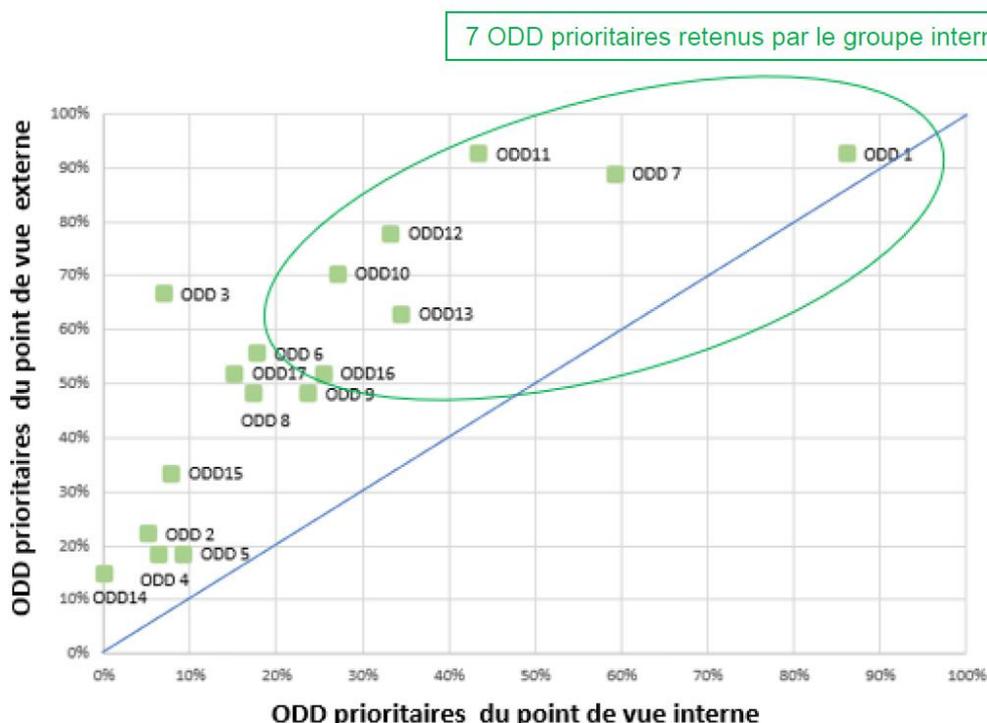
Cette évaluation est argumentée pour chacun des ODD dans le tableau ci-dessous :

ODD	Evaluation
1	L'action de la SWL et des SLSP a un impact positif important sur la lutte contre la pauvreté en Wallonie
2	En réduisant le coût du logement, la SWL permet aux publics précarisés de disposer de plus de moyens pour s'alimenter
3	Fournir un logement de qualité, couplé à un accompagnement social, permet d'améliorer le bien-être et la santé des locataires. Cependant, il faut reconnaître qu'une partie du parc locatif est encore vieillissant et par là peut avoir un impact négatif.
5 & 10	Tant les critères d'attribution des logements, que les règles de fonctionnement internes de la SWL favorisent une meilleure équité de traitement et réduisent les inégalités. Cependant, en attribuant un logement social à une personne, et pas à une autre, on crée une nouvelle inégalité. L'allocation de loyer récemment décidée par le gouvernement wallon reconnaît celle-ci et tend à la réduire.
6	Les nouveaux cahiers de charge intègrent des obligations en termes de récupération et réutilisation des eaux de pluies. Cependant, tout le parc de logements ne bénéficie pas encore de ces technologies
7	Les nouveaux cahiers de charge intègrent des obligations en termes d'utilisation rationnelle de l'énergie. Cependant, tout le parc de logements ne bénéficie pas encore de ces technologies

8	Tant dans les achats pour ses bureaux, que dans l'attribution de marchés, la SWL intègre des clauses sociales visant à favoriser les entreprises et artisans locaux et les circuits courts.
9	La SWL promeut la durabilité et l'innovation (en particulier dans la conception de l'habitat) dans les centres de recherche et les entreprises avec lesquels elle collabore.
11	La mixité sociale, la mobilité, les réseaux de chaleurs, etc. sont autant d'éléments pris en compte dans les projets de développement immobilier de la SWL. Cela n'a malheureusement pas toujours été le cas, et certaines constructions souffrent encore de politiques du passé.
12	En interne, la SWL applique une politique de consommation durable dans ses achats. Dans ses cahiers de charge, elle promeut l'utilisation de matériaux réutilisables et/ou décarbonés, elle impose des locaux poubelle permettant le tri des déchets, etc. Cependant, des efforts peuvent encore être entrepris, entres autres dans la formation/information des locataires.
13	Les nouveaux projets immobiliers intègrent de nombreuses composantes visant à limiter les effets négatifs sur le climat ou au moins leurs impacts. Citons e.a. la perméabilisation des sols, les toitures vertes, les protections solaires, les zones inondables, etc. Une fois encore il faut constater que ces critères n'ont pas toujours été pris en compte et qu'une partie du parc pourrait être amélioré.
15	La construction de logement empiète forcément sur la vie terrestre. Néanmoins, une attention particulière est accordée à la biodiversité, l'utilisation d'essences locales dans les projets.

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Suite aux deux premiers ateliers organisés avec le groupe interne, une consultation et un atelier d'un groupe de parties prenantes externes, composé d'une dizaine de personnes représentant diverses organisations et partenaires proches de la SWL, a été réalisée. Ceci a permis d'établir une matrice de matérialité ODD comparant l'importance des ODD d'un point de vue interne et d'un point de vue externe.



Le Comité de direction de la SWL s'est ensuite réuni et, tenant compte des résultats des groupes de travail interne et externe, a décidé de concentrer la priorité des actions de la SWL sur 5 des 7 ODD retenus par le groupe interne. Il a également demandé d'ajouter un objectif complémentaire, l'objectif 11 relatif aux « Villes et Communautés durables ».

Pour ces 6 ODD prioritaires, 13 cibles prioritaires, déterminées sur base de l'exercice de priorisation individuel effectué par le groupe interne, ont été retenues pour leur lien direct et significatif avec les activités principales de la SWL.

Ce sont sur ces 6 ODD et sur ces 13 cibles prioritaires, représentées dans le tableau ci-dessous, qu'a porté le travail de détermination des objectifs et des actions pour l'élaboration de la feuille de route ODD de la SWL.

ODD prioritaires	Cibles prioritaires	ODD prioritaires	Cibles prioritaires
 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>	<p>1.2. Moins de pauvreté (92%) 1.3. Protection sociale (79%) 1.4. Accès aux services de base (92%) 1.5. Résilience (75%)</p>	 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>12.2. Ressources naturelles (58%) 12.7. Marchés publics (71%)</p>
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	<p>7.1. Accès à l'énergie (50%) 7.3. Efficacité énergétique (67%)</p>	 <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>16.5. lutte contre la corruption (54%) 16.6. Institutions efficaces et responsables (71%)</p>
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>11.1. Accès au logement (100%) 11.3. Etablissements durables (54%)</p>		
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>13.2. Politiques, stratégies et plan Climat (50%)</p>		

Certains de ces objectifs et de ces cibles prioritaires ont un lien direct avec des actions déjà planifiées par la SWL dans le cadre du futur Contrat de gestion. Si celui-ci venait à être modifié, cette feuille de route serait ajustée en conséquence.

D'autres actions sont nouvelles et pourront être intégrées dans la planification stratégique de la SWL.

Un certain nombre d'actions valorisent le travail des SLSP dont les résultats sont centralisés à la SWL et qui contribue à l'atteinte de certains objectifs du Développement durable.

4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



objectif opérationnel				
1. Développer et améliorer l'offre de logements abordable à l'horizon 2024 (Lien avec l'axe 1 du Contrat de gestion)				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Mettre en œuvre en collaboration étroite avec les SLSP le plan de rénovation 2020-2024 et les programmes de rénovation antérieurement approuvés. (B56)	SLSP/Locataires	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 11.1 Accès au Logement décent	Nombre de logements pour lesquels les marchés de travaux ont été approuvés et attribués sur le nombre de logements programmés initialement.	2024
Mettre en œuvre en collaboration étroite avec les SLSP les plans de constructions (actuels et antérieurement approuvés) (B182)	SLSP	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 11.1 Accès au Logement décent	Nombre de logements pour lesquels les marchés de travaux ont été approuvés et attribués sur le nombre de logements programmés dans le cadre des constructions	2024
Diversifier les modalités de financement des projets immobiliers (locatifs et acquisitifs) (Entre A217 et B33)	SLSP	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 11.1 Accès au Logement décent	Enquête réalisée sur « Diversification potentielle des sources de financement et de revenus des SLSP » (fin 2023) + propositions d'adaptations du cadre légal »	2024

Les lignes en bleu correspondent aux objectifs repris dans le contrat de gestion.
Celles en gris correspondent aux missions récurrentes ou aux projets déjà en cours.
Et celles en blanc, correspondent à de nouveaux projets.

objectif opérationnel				
2. Favoriser un accès et des conditions de logement équitable. (Lien avec l'axe 2 du Contrat de gestion)				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Mise en œuvre d'une plateforme centralisée pour permettre aux candidats d'introduire une candidature et d'en assurer le renouvellement et le suivi de façon digitale (A 221)	SLSP/Candidats Locataires	1.4. Accès aux ressources/services de base 10.3 Egalité des chances 11.1 Accès au Logement décent	Une plateforme centralisée implémentée	2024
Contribuer à la mise en œuvre d'un dispositif d'allocation loyer visant les candidats locataires par la communication des données en provenance des slsp. (D12)	Candidats locataires	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 10.2. Intégration sociale 10.3 Egalité des chances 11.1 Accès au Logement décent	Date de déploiement d'outils de transmission de données des SLSP vers la BCED, à destination finale du SPW.	2024
Encadrer la mise à disposition de logements aux partenaires publics et associatifs (art 132)	SLSP/Partenaires publics et sociaux	1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 10.3 Egalité des chances 11.1 Accès au Logement décent	Date de transmis au Ministre du Logement du projet de modification de l'article 132 du CWHD	2024

objectif opérationnel				
3. Assurer un accompagnement social inclusif, multisectoriel et intégré au niveau des territoires afin de répondre aux besoins des personnes. (Lien avec D14 mais dans une vision plus large. Pas uniquement que dans le cadre du plan réno)				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Accompagnement du dispositif "Référé Social" (Appui sur le terrain, mise en réseau, formation, partage et création d'outils pédagogique reporting, ...) (D14)	SLSP/Locataires et Candidats Locataires	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 10.2. Intégration sociale 11.1 Accès au Logement décent	Rapport annuel sur l'action sociale au sein du logement public: Actions reprises dans les paragraphes « Les réf soc et la SWL + équipe d'appui du plan de réno »	En continu

Faciliter l'accompagnement technico-social des sociétés sur le terrain qui vise à augmenter le pouvoir d'agir des locataires dans la gestion durable de leur logement notamment dans le cadre des plans d'investissement (Appui sur le terrain, mise en réseau, formation, partage et création d'outils pédagogique reporting, ...) (D14)	SLSP/Locataires	1.2. Moins de pauvreté 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 11.1 Accès au Logement décent	Rapport sur le plan de rénovation : Nombre de référents technico-sociaux engagés au sein des SLSP, exemples d'actions des SLSP au niveau de l'accompagnement technico-social	En continu
Promouvoir l'utilisation des conventions-cadres sur le terrain et le dispositif "Ménage Accompagné" - Accompagnement par et dans le logement (D14)	SLSP/Locataires/partenaires publics et sociaux	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 10.2. Intégration sociale	Rapport annuel sur l'action sociale au sein du logement public : Nombre de Ménages Accompagnés, Nombre de Conventions Cadres.	En continu
Faciliter l'attribution spécifique de logements sociaux en vertu de l'article 17§4 2° de l'AGW locatif du 06/09/2007 organisant la location de logements gérés par la SWL ou par les SLSP	SWL, SLSP, Partenaires publics et sociaux	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 10.2. Intégration sociale 10.3 Egalité des chances 11.1 Accès au Logement décent	Nombre de demandes d'autorisation (projets spécifique Housing First) soumise au CA de la SWL pour proposer au GW d'accepter que la société en demande déroge aux règles d'attribution pour permettre l'accompagnement social spécifique de ménages suivis dans le cadre d'un projet Housing first.	En continu



objectif opérationnel				
1. Garantir l'accès pour les locataires sociaux à des services énergétiques fiables et modernes à un prix abordable.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
- Création d'un projet-pilote de communautés d'énergie	SWL + SLSP + fournisseur ORES	7.1. Accès à l'énergie	En attente de la concrétisation du projet	Moyen terme
- Faire évoluer le parc vers des logements décarbonés	SWL + SLSP + Cabinet du Ministre	7.1. Accès à l'énergie	Nombre de projets « exemplaires » initié par la SWL et nombre de logements y relatifs Nombre de projets « exemplaires » initiés par les SLSP avec l'appui du pôle innovation et nombre de logements y relatifs	Long terme
Création d'un programme de 20M€ pour l'installation de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur sur les logements publics appartenant aux SLSP.	Secteur	7.1. Accès à l'énergie	Approbation du programme par le GW et communication aux SLSP	2023

objectif opérationnel

2. Réduire les consommations énergétiques (et les émissions de GES) du bâtiment de la SWL

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
-Remplacement de la chaudière pour réduire les consommations en gaz (min. 10% d'ici 2024)	Bâtiment SWL	7.3. Efficacité énergétique	Volume de gaz économisé par rapport à 2019 (année de référence)	Moyen terme
Réduction de la consommation d'électricité au sein du siège de la SWL (min. 10% d'ici 2024) : - Pose de panneaux photovoltaïques - Remplacement de l'éclairage actuel (tubes lumineux) par de l'éclairage LED	Bâtiment SWL	7.3. Efficacité énergétique	Nombre de kWh d'électricité consommés par rapport à 2019 (année de référence)	Moyen terme
- Remplacement du parc automobile par des véhicules propres pour diminuer les émissions de GES (20% de la flotte à l'horizon 2025)	Bâtiment SWL	7.3. Efficacité énergétique	Nombre de véhicules hybrides/nombre total de véhicules du parc automobile de la SWL	Fin 2024



objectif opérationnel				
1. Développer et améliorer l'offre de logements abordables et éco-responsables				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
-Proposer des loyers plus bas que les loyers moyens du marché tout en appliquant la règle sur les loyers.	SLSP	11.1 Accès au Logement décent	-Loyers moyens public (rapport d'activités)	En-cours et sur le long terme

objectif opérationnel				
2. Favoriser un accès et des conditions de logement (loyers, accompagnement) équitables, objectifs et transparents				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
- Fournir des informations claires et précises sur l'obtention d'un logement public (conditions, traitements des demandes, attribution des logements, contestations et recours).	SLSP	11.1. Accès au logement	Informations sur le site internet et brochure " La location d'un logement public en Wallonie"	En continu

3. Renforcer la gestion participative et intégrée des établissements humains

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Appui aux CCLP via notamment l'AWCCLP (élections, accompagnement, groupe de travail, ...) Lien avec les missions des CCLP - article 155). (D14? C203?)	SLSP/Locataires et Propriétaires/CCLP/AWCCLP	11.3. Etablissements durables	Nombre de CCLP, d'AWCCLP Nombre de membres bénévoles CCLP et le nombre d'administrateurs représentant les CCLP au sein des Conseils d'administration des SLSP Exemples d'activités réalisées par les CCLP	En continu
Mise à disposition de logements aux partenaires sociaux pour leur permettre de s'implanter dans les quartiers et faciliter la mise en place de services communautaires (art 133) Ex : des lieux de co-accueils, des crèches, des espaces d'éducation permanente etc (D16)	SLSP/Riverains/ Partenaires publics et sociaux	1.2. Moins de pauvreté 1.3 Protection sociale 1.4. Accès aux ressources/services de base 1.5. Résilience 10.2. Intégration sociale 10.3 Egalité des chances	Date de transmission de la proposition de projet d'AGW 133 au Ministre du Logement.	31/12/2022

objectif opérationnel				
4. Développer et améliorer l'offre de logement en phase avec les besoins d'urbanisation en Wallonie				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
- Disposer d'un outil cartographique performant et convivial, compatible avec le « Géoportail » de la Région wallonne	SWL et SLSP	11.3. Etablissements durables	-Pourcentage du patrimoine foncier SWL cartographié (objectif visé : 100% début 2022) -Pourcentage du patrimoine des SLSP (bâti et non bâti) cartographié (objectif visé : 50 % fin décembre 2023)	En-cours et sur le long terme



objectif opérationnel				
1. Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles au sein de la SWL				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
- Meilleure gestion de l'eau par le remplacement des robinets	Bâtiment SWL	12.2. Ressources naturelles	Consommation d'eau de la SWL Réduction de 10 % de la consommation en eau par rapport à 2019	En cours
- Etude de faisabilité de récupération des eaux usées pour utilisation dans les sanitaires	Bâtiment SWL	12.2. Ressources naturelles	Réalisation pour fin 2024	Fin 2024
-Remplacement des fontaines à eau par des systèmes approvisionnés par l'eau de ville	Bâtiment SWL	12.2. Ressources naturelles	Réalisation en janvier 2023	Janvier 2023
Disposer d'une stratégie globale en matière de digitalisation pour la SWL (dont l'implémentation de la GED)	SWL	12.2. Ressources naturelles	- Plan de digitalisation précisant les objectifs spécifiques à cette matière et reprenant l'ensemble des projets et initiatives de la SWL en la matière - Date de digitalisation des courriers IN dans la GED - Date de digitalisation des courriers OUT dans la GED	01/2023 mi-2023 Fin 2023

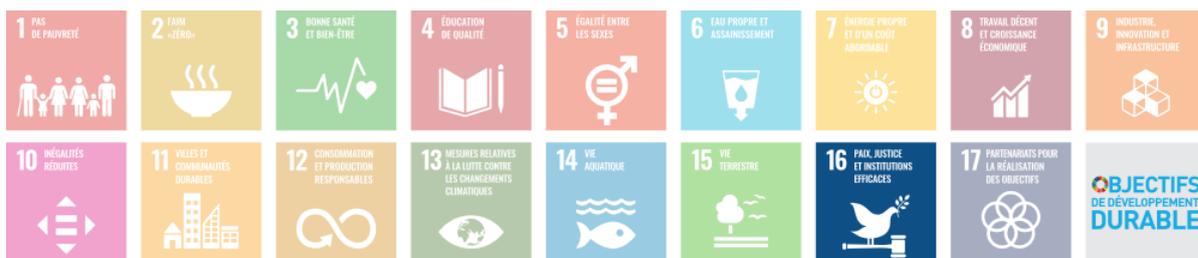
objectif opérationnel				
2. Mettre en œuvre des pratiques durables généralisées au secteur, en matière de marchés publics				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Sensibilisation des SLSP à l'adhésion à la charte d'achats publics responsables et aux ODD.	Secteur	12.7. Marchés publics	Réalisation de la sensibilisation	Court terme
- Introduction de clauses environnementales strictes pour le programme de création de logement à haute qualité environnementale (Norme DNSH - Do Not Significant Harm)	Marchés de travaux	12.7. Marchés publics	- Nombre de marchés subséquents à l'accord-cadre	En cours
Continuer à intégrer des clauses sociales dans les marchés de construction/rénovation	Marchés de travaux	12.7. Marchés publics	Nombre de stagiaires formés sur les chantiers wallons par le biais des clauses sociales depuis 2014 Représentativité de la SWL et des SLSP dans les adjudicateurs utilisant les clauses sociales (%ge et nombre de dossiers)	En cours



objectif opérationnel				
1. Adopter les directives européennes favorisant la lutte contre le réchauffement climatique à nos plans d'investissements régionaux.				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
- Réaliser le programme de création de logements à haute qualité environnementale (Norme DNSH - Do Not Significant Harm)	SWL + SLSP	13.2. Politiques, stratégies et plan Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements pour lesquels les marchés de travaux ont été attribués/ nbre de logements programmés - Nombre de logements ayant atteint ou dépassé le stade de la réception provisoire/nbre de logements programmés 	Long terme

2. Contribuer à la réduction des consommations énergétiques de référence (et dès lors des émissions de GES) des logements gérés par les SLSP

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Réduire les consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre générées par le secteur	Secteur	13.2. Politiques, stratégies et plan Climat	Nombre de logements dont la rénovation énergétique a été finalisée (réception provisoire OK) Réduction de 10.000 tonnes de GES en 2024 vs 2019	2024
-Création d'un accord-cadre visant à désigner un prestataire de services pour le calcul d'un bilan carbone : 1) au sein de la SWL (pour donner l'exemple) 2) au sein des SLSP qui pourraient bénéficier de cet accord-cadre	SWL + SLSP + Prestataire désigné par un marché public	13.2. Politiques, stratégies et plan Climat	-Nombre de SLSP participantes/Nombre total des SLSP - Réduction des Emissions de GES	Court terme Moyen terme



* objectif opérationnel				
1. Contrôler les SLSP dans le but d'éviter les corruptions, conflits d'intérêts, pots-de-vin...				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
-Contrôle des commissaires (entre autres, respect du Code d'éthique et de déontologie par les responsables locaux)	Secteur	16.5. Lutte contre la corruption	-Nombre de participation des Commissaires aux réunions des organes de gestion et de contrôle tenues au sein du secteur / an	En cours et sur le long terme
-Augmenter la fréquence des audits en SLSP (Service commun d'audit SPW-FWB)	Secteur	16.5. Lutte contre la corruption	-Nombre d'audits SLSP/ an (année de référence : 2021)	En cours et sur le long terme
-Contrôle technique, administratif et financier des opérations immobilières des SLSP par le Département immobilier	Secteur	16.5. Lutte contre la corruption	%ge de factures relatives aux opérations immobilières sous tutelle qui sont contrôlées techniquement et administrativement	En cours et sur le long terme
-Contrôle de la Direction Finance et comptabilité (contrôle des factures hors dossiers et des collectifs de factures SLSP (op immo) à payer via la SWL, suivi des situations mensuelles de trésorerie...)	Secteur	16.5. Lutte contre la corruption	- %ge de factures hors dossiers LTF contrôlées par la DFC -%ge de collectifs de factures des opérations immobilières des SLSP contrôlés par la DFC	En cours et sur le long terme
Contrôle juridique et technique de tous les marchés soumis à tutelle	Secteur	16.5. Lutte contre la corruption	%ge de marchés soumis à tutelle contrôlés par la DMP et par les DO	En cours et sur le long terme

objectif opérationnel

2. Mettre en œuvre des procédures ou des chartes en vue d'éviter les conflits d'intérêts au sein de la SWL

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Le Ministre du Logement demande la signature de la charte de l'Administrateur	SWL	16.5. Lutte contre la corruption	Pourcentage des administrateurs ayant signé la charte (cible 100%)	En cours et sur le long terme
Rédiger une note explicative sur les conflits d'intérêts, la corruption et la fraude pour l'ensemble du personnel	SWL	16.5. Lutte contre la corruption	Note communiquée	31/12/22
Faire signer des déclarations d'absence de conflits d'intérêts pour les collaborateurs impliqués dans le programme de création de logements à haute qualité environnementale	SWL	16.5. Lutte contre la corruption	Conservation des documents signés	31/12/22

3. Mettre en œuvre des procédures ou des chartes en vue d'éviter les conflits d'intérêts au sein des SLSP

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Les membres des CA des SLSP, les commissaires et les Directeurs-gérants signent le code de déontologie et d'éthique qui reprend un volet sur les conflits d'intérêts et les pots de vins + extension aux membres du Comité d'attribution	SLSP + Commissaires	16.5. Lutte contre la corruption	Pourcentage de membres des CA des SLSP, des commissaires et des Directeurs-gérants ayant signés le Code de déontologie (cible 100%)	En cours et sur le long terme
Le programme de formation des administrateurs des SLSP reprend un volet sur le code d'éthique et de déontologie.	SWL + SLSP	16.5. Lutte contre la corruption	Programme de la formation des administrateurs des SLSP	En cours et sur le long terme
Rédiger une note explicative sur les conflits d'intérêts, pots-de-vin et risques de fraude pour l'ensemble du personnel	SLSP	16.5. Lutte contre la corruption	Note communiquée	31/12/22
Faire signer des déclarations d'absence de conflits d'intérêts pour les collaborateurs impliqués dans le programme de création de logements à haute qualité environnementale	SWL	16.5. Lutte contre la corruption	Conservation des documents signés	31/12/22

3. Faire de la SWL un organisme exemplaire en termes de gouvernance.

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
- Publier annuellement le Rapport d'activités (transparence)	SWL	16.6. Institutions efficaces et responsables	-Date de publication du rapport d'activités	En cours et sur le long terme
-Transmettre annuellement le reporting du Contrat de gestion basé sur la DPR au Ministre du Logement.	SWL	16.6. Institutions efficaces et responsables	-Date d'envoi du reporting du Contrat de gestion au Ministre du Logement	En cours et sur le long terme
-Gérer le secrétariat de la chambre de recours	SWL	16.6. Institutions efficaces et responsables	-Nombre de recours reçus/an	En cours et sur le long terme
-Formaliser et améliorer les processus importants mis en œuvre par la SWL (y compris la gestion des projets permettant à la SWL de réaliser ses objectifs)	SWL	16.6. Institutions efficaces et responsables	-Nombre de procédures validées /an -Date de mise en œuvre de la gestion de projet et du PMO - timing 1 ^{er} semestre 2021	En cours et sur le long terme